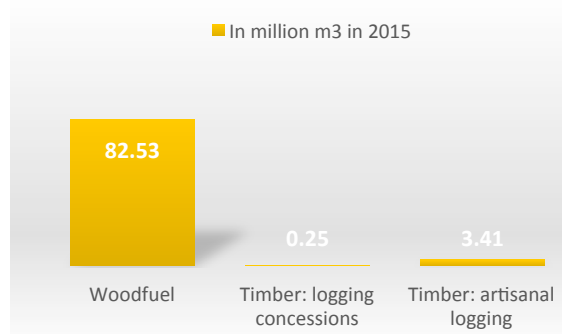


Pourquoi CAFI intervient dans le contexte difficile de la RDC

Malgré des taux de déforestation historiquement bas entre 2000 et 2010 (0,44% par an¹) la République Démocratique du Congo a subi une forte augmentation atteignant jusqu'à 1,25% par an entre 2010 et 2014.

En 2012, le Gouvernement de la RDC a mis en place un mécanisme REDD+² afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre causées par la déforestation et la dégradation des forêts. Le [Plan d'Investissement REDD + de la RDC 2015-2020](#) a été adopté par la suite.

CAFI prône une approche holistique pour la prévention des pertes forestières et défend l'idée que tous les facteurs majeurs de la déforestation doivent être abordés. Cela est impératif en RDC, compte-tenu des défis en matière de développement. Il faut plaider pour des interventions favorisant le développement économique parallèlement à la préservation de la forêt d'Afrique centrale.



L'expansion des activités de subsistance (agriculture itinérante sur brûlis et ramassage de bois de chauffage) fait l'objet d'un consensus scientifique selon lequel elle a été à l'origine de la déforestation et de la dégradation des forêts en RDC. La croissance de la population est la principale cause sous-jacente de la perte forestière.

Graphique 1: Bois utilisé pour le bois de chauffage par opposition au bois d'œuvre en RDC

Quel est le problème?

La mauvaise qualité des terres et le manque d'accès aux alternatives ont conduit les agriculteurs d'Afrique centrale à s'appuyer sur la culture itinérante. Après le défrichage et une brève période d'exploitation agricole des terres, ils laissent la forêt se régénérer et les sols gagner en productivité. Cette terre est alors défrichée une fois de plus et de nouvelles récoltes ont lieu. Le résultat? Un système dénommé « complexe rural », une mosaïque d'îlots forestiers, de terres défrichées, de champs actifs, de champs et de terres en jachère utilisés pour d'autres objectifs, comme l'exploitation forestière.

¹ Présentation de la RDC lors d'un événement de la COP 23 à Bonn, 2017

² Réduire les émissions causées par la déforestation et de la dégradation des forêts + favoriser la conservation, la gestion durable des forêts, et l'amélioration des stocks de carbone des forêts (définis par la CCNUCC)

Si les densités de la population sont faibles et les périodes de jachère sont longues, l'agriculture itinérante sur brûlis n'a pas forcément un impact négatif sur les forêts. Mais dans les faits, la forte croissance de la population et la hausse associée des besoins en nourriture signifient malheureusement que les périodes de jachère sont insuffisantes et que la forêt primaire est progressivement convertie en terres agricoles et complexe rural.

Depuis 1950, la population de la RDC a quasiment quadruplé et atteint 80 millions de personnes³. Avec la 3^e croissance de population la plus importante au monde, la RDC comptera plus de 379 millions d'habitants en 2100⁴. Parallèlement, la malnutrition chronique touche 43% soit près de 7 millions d'enfants de moins de 5 ans. Face à cette demande, le besoin de **terres agricoles doublera tous les 25 ans**, ce qui entraînera une hausse de la déforestation.

L'agriculture est associée au ramassage du bois de chauffage et à la production de charbon. En RDC, pays virtuellement privé d'accès à l'énergie, on estime que 96% du volume total de bois exploité est réservé au bois de chauffage⁵, et le reste au bois d'œuvre. Des 4% restants, environ 10% sont exploités par les concessions forestières, soit le plus faible volume d'exploitation du bois d'œuvre des pays d'Afrique centrale.

Qu'allons-nous faire?

Pour remédier à la destruction systémique des forêts de la RDC, les interventions de CAFI ont pour but d'aborder TOUTES les causes directes et sous-jacentes de la perte forestière. CAFI compte appliquer les programmes et soutenir les processus de réforme propices à un développement économique respectueux des forêts, notamment la réforme du foncier, la planification de l'utilisation des terres, la mobilisation de la société civile, les droits et les capacités renforcés des populations autochtones, le développement agricole ainsi que l'accès à l'énergie et son utilisation.

Un des programmes proposés dans le secteur forestier est le Programme de Gestion Durable des Forêts (GDF) qui vise à soutenir le développement d'une politique nationale de la forêt, la révision du Code forestier et les cadres réglementaires connexes. Il s'agit aussi de renforcer et de formaliser le secteur artisanal - en utilisant les sites d'intervention pilotes, et de rendre toutes les formes de foresterie (communautaires, artisanales ou par les concessions forestières) plus durables. Par exemple, les plans de gestion durable seraient utilisés systématiquement pour définir les zones où aucune coupe ne peut être effectuée. Ce qui signifie aucune coupe d'arbres dans certaines zones sensibles comme les tourbières.

Par l'intermédiaire de ce programme, CAFI aide également la RDC à remplir les conditions légales nécessaires au moratoire - conformément à la législation de la

³ https://esa.un.org/unpd/wpp/Publications/Files/WPP2017_KeyFindings.pdf

⁴ Selon le scénario médian des estimations démographiques de l'ONU

⁵ [FAO Stat](#), toutes les données de 2015, sauf pour l'exploitation artisanale, où elles s'appuient sur [Lescuyer \(2014\)](#), CIFOR, pour 2011 et 2012

RDC et à la [lettre d'intention](#) signée entre CAFI et la RDC en 2016. Pour plus d'informations sur ce programme, voir la note sur le Programme de GDF ci-jointe.

CAFI reconnaît les nombreuses difficultés de la RDC sur le plan institutionnel, économique, budgétaire et social, et tient compte des contraintes que supposent les ambitions fixées dans la [lettre d'intention](#). Cependant, CAFI reste convaincue que les actions ne peuvent être retardées si les pertes forestières doivent être ralenties. Les modalités définies dans la lettre d'intention et la législation nationale doivent néanmoins être respectées pour que CAFI puisse intervenir en RDC.

Pour plus d'informations sur la position du CAFI concernant les interventions requises en RDC, voir la note d'information [Complexe & nuancé](#).